



**CENTRE CULTUREL  
GERPINNES asbl**

Association sans but lucratif  
Rue de Villers, 61  
6280 GERPINNES

Entreprise N° 0414.076.766

**Deuxième complément au dossier de demande de reconnaissance.**

**Rapport des journées de formation et d'autoévaluation en équipe**

**jeudi 5 et mercredi 11 mars 2015**

## Travail de formation et d'auto-évaluation en équipe

En début d'année 2015, afin de mieux cerner le travail à accomplir, deux travailleuses du centre suivent la formation "Piloter un centre culturel" (*voir dossier principal, page 21*). Les jeudi 5 et mercredi 11 mars 2015, l'équipe se réunit afin de procéder à un travail d'autoévaluation.

**Présents :** Silvana Di Calogero, Tiphany Loicq, Florence Vincent, Emilien Burlet, Etienne Pévenasse.

En débutant ce travail d'autoévaluation, au départ de ce qu'elle a perçu lors des premières rencontres citoyennes de fin 2014, l'équipe relève qu'un certain nombre d'activités ou de projets – diffusion, expositions, ... – pourraient à l'avenir être supprimés, modifiés, réorientés en fonction des exigences du nouveau décret et en rapport avec les éléments nouveaux que l'analyse partagée prévue dans les prochains mois pourra faire émerger.

La lecture plus approfondie du décret, que les deux collègues rapportent de la formation au reste de l'équipe, confirme ce constat et ouvre de nombreuses pistes à explorer... quitte à abandonner certains projets actuels au profit de nouvelles actions peut-être plus en phase avec l'exercice des droits culturels par les citoyens. Dans sa réflexion, l'équipe estime cependant qu'un volet de son travail des dernières années, le développement d'ateliers ouverts à tous, cadre déjà parfaitement avec la possibilité pour les citoyens d'exercer leur droit à la culture! D'autres projets, cependant, ont été réellement portés par des citoyens.

**L'équipe décide donc d'effectuer un premier processus d'autoévaluation « grandeur nature » sur une activité-test qu'elle sélectionne parmi les activités récentes.**

### De quel projet ou action récent sommes-nous fiers ?

Les commémorations et actions culturelles dans le cadre du centenaire « 1914-2014 ». (Centenaire d'événements tragiques, au début de la grande guerre, dans le centre d'Acoz).

### Qu'est-ce qui motive notre fierté ?

De nombreuses activités sur un seul projet dont l'idée, à la base, est venue d'un citoyen (B.A.)

### Y-a-t-il eu une grande qualité de démarches partenariales ?

De nombreux partenaires ont rejoint le projet : historiens locaux, fabrique d'église, un conférencier, un comédien, des écoles, des citoyens.

### Le projet était-il innovant ?

Nous avons eu l'année précédente un événement similaire pour commémorer le centenaire de l'église de Lausprelle mais cette fois nous innovons au niveau communication (graphisme plus professionnel) et surtout au niveau contenu.

### Les partenariats étaient-ils dynamiques ?

Oui, dans le sens où nous avons pris le temps de mettre en œuvre ce projet sur le long terme. La première réunion de travail avec le groupe de base avait eu lieu en décembre 2012 pour une finalisation du projet en septembre 2014. Tout au long des deux années de travail, des réunions régulières ont rassemblé les historiens, les membres de la fabrique et des citoyens qui ont apporté des objets, des documents pour alimenter une exposition. L'équipe de son côté œuvrait aussi à la recherche d'un spectacle et/ou d'une conférence pouvant s'intégrer dans ce projet.

### Les habitants du territoire se sont-ils mobilisés ?

Oui, principalement au niveau du quartier, de la section (Acoz-Lausprelle) pour l'élaboration et la mise en place de l'exposition. D'autres se sont associés cependant au projet : deux historiens locaux pour la rédaction des textes: un gerpinnois (étudiant universitaire en histoire), une habitante de Biesme (Docteur en histoire). Des descendants des familles concernées par les assassinats perpétrés en 1914 et les incendies de maisons ont proposé leur concours de diverses manières (documents, objets, photographies, anecdotes). Le 24 août, lors d'une journée commémorative, les citoyens locaux étaient présents aux côtés de personnes venues de Bruxelles ou des Pays-Bas.

Les actuels habitants des maisons incendiées en 1914 ont accepté de placer un panneau sur leur façade même si beaucoup d'entre eux n'étaient plus directement concernés par les événements centenaires (descendants tous disparus, maisons devenues propriétés d'autres familles...)

Les écoles ont participé au spectacle « J'ai rencontré un héros » et sont venues visiter l'exposition. Le spectacle fut également proposé en « tout public ».

Beaucoup d'Acoziens et quelques citoyens des villages voisins ont été touchés par l'événement et sont venus visiter l'expo. En outre, la conférence du professeur Axel Tixhon sur les événements de la grande guerre à Charleroi et dans sa région, intégrée dans le projet, a mobilisé un public nombreux et un réel intérêt (conversations avec le conférencier au terme de sa présentation).

### Dans quels cadrans de la boussole se situait cette activité ?

Nous la situons dans l'ensemble de la boussole :

**Capacité de reliance** car beaucoup d'échanges en amont, pendant et après le projet, avec les partenaires, les citoyens, les élèves, les enseignants...

**Expérimentation** par le travail des historiens et le fait qu'on ait trouvé des citoyens pour l'apport d'objets et documents pour l'expo. Par l'implication de citoyens au cœur d'un type de projet qui ne constitue pas leur quotidien.

**Espace critique** car la conférence et le spectacle (un peu moins, l'expo) ont suscité beaucoup de questions et d'échanges lors des débats. Regard sur le passé. Interrogation sur le retour d'un nouveau conflit mondial 20 ans plus tard. Questions sur la construction européenne.

**Transmission** : intervention d'un orateur extérieur qui fait passer un savoir et d'un comédien qui suscite, par son jeu théâtral, la réflexion sur une thématique historique.

### Qu'est-ce que ces actions nous ont appris sur le vécu des gens ?

(ex : organisation d'un événement parent-enfant, tout le monde vient, ça les motive.)

- Emotion, échanges par le souvenir, la valeur patrimoniale de ces événements dans leur village.
- Le sujet engendra la motivation. Les citoyens ont alors trouvé le temps nécessaire pour mettre en œuvre le projet avec le centre culturel.
- L'intérêt des gens de collaborer à un projet dans un lieu autre que le CC, au cœur de leur village.
- Tout ceci en a motivé, par la suite, à revenir plus facilement vers le CC : (ex : un habitant qui n'était jamais venu au CC, a depuis, participé à deux de nos spectacles).

## **Qu'est-ce que nous avons appris sur les difficultés des gens ?**

**(Leur habitat, leurs difficultés sociales, leurs vécus, les lieux où ils aiment aller.)**

C'est le seul point auquel nous ne pouvons pas répondre au départ de ce projet.

## **A-t-on constaté des limites dans ces actions ?**

Des groupes sociaux qu'on ne voit jamais par ailleurs ne se sont pas non plus mobilisés autour de ce projet. Les ados, notamment, ont été très peu présents. En outre, malgré l'article 27, très peu de gens en difficulté sociale et/ou financière ont participé au spectacle ou à la conférence.

**Cet exercice génère ensuite des questions que l'équipe se pose tout azimut ?  
L'équipe collationne ces interrogations qui alimenteront le travail d'analyse partagée.**

- Comment toucher les publics qui ne se sentent pas concernés par l'action (notre action ?) culturelle:
  - population des plus démunis,
  - population ados et jeunes,
  - le centre culturel c'est pour les bourgeois !
  - population éloignée de la culture ou qui la rejette totalement. Est-ce que cela existe vraiment ?
  - les aînés, les jeunes parents ou les jeunes actifs 25-35 ans?
- Quelles seraient nos priorités par rapport à ces catégories de population?
- Comment toucher les publics qui, eux, sont potentiellement intéressés ? Communiquer différemment? Imaginer des techniques de communication propres à notre secteur ? Elaborer des pratiques d'animation, des méthodes originales de partage?

## **En regard de la boussole,**

- Comment accéder chaque fois à l'esprit critique ?
- Dans quelle mesure doit-on y aller ?
- Comment aller là où on ne va pas ?
- Doit-on nécessairement y aller ?
- Doit-on aller absolument vers les quatre axes pour définir le projet idéal, le projet réussi ?

## **Au niveau de l'organisation de l'équipe,**

- Peut-on prendre le temps de faire le travail ci-dessus en équipe pour chaque projet ?
- Faut-il faire moins mais de plus grande qualité ?
- Comment cette modification de l'organisation serait-elle perçue par le public, par les autorités locales?
- Comment articuler la dimension d'autoévaluation permanente, par la suite, avec le reste du travail ?
- Comment opérer nos choix sans abandonner la dimension « service culturel de base » ?
- Comment chercher un autre partenaire pour ne pas laisser tomber ce qui était fait jusque maintenant ?
- Comment maintenir nos aides services en les pensant autrement pour les remettre dans la boussole ?
- Comment penser les ateliers créatifs pour aller vers des ateliers de transmission ou d'expérimentation ?
- Faut-il faire entrer les ateliers créatifs soi-disant « occupationnels » dans l'éducation permanente ?
- Qu'est-ce qui fait sens pour les gens dans le travail qu'on va réaliser ?
- Comment archiver la parole des gens et comment la traiter ?
- Comment organiser les traces et leur exploitation ?
- Comment convaincre les utilisateurs de la non politisation du CC imaginée parfois ?
- Comment vivre avec les logiques de partis, les responsables politiques, leur lien avec les associations ?
- Comment préserver à tout prix l'autonomie de fonctionnement et le pluralisme du CC ?
- Comment un CC se distingue-t-il d'un service culturel communal de la culture ?
- Recadrage à opérer par rapport aux pouvoirs politiques. Est-ce nécessaire chez nous ?

**En gardant présente à l'esprit la méthode utilisée pour l'exercice-test grandeur nature, l'équipe tente alors ensuite de vérifier la corrélation entre les axes prioritaires inscrits dans le contrat-programme en cours et le programme actuel de l'ensemble des activités.**

**Est-on en phase, dans nos actions, avec les missions inscrites dans le contrat-programme 2009-2012 ?**

*« Article 3 du CP 2009-2012 : Le Centre culturel...s'engage à développer, de manière spécifique les axes prioritaires de politique culturelle suivants :*

- *Renforcer le rôle d'opérateur socioculturel central du Centre culturel au cœur de la localité en poursuivant les partenariats avec d'autres opérateurs locaux (Echevinat de la culture, Gal-Leader+, Service communal du tourisme, PPP, CPAS...).*  
*Dans ce cadre, le Centre culturel développera les nouveaux partenariats liés en 2007 avec le CPAS et la cellule PPP (ateliers ados, chantier été solidaire...)*
- *Contribuer à resserrer les liens sociaux intergénérationnels.*
- *Développer le rôle du Centre culturel en tant que fédérateur des groupements locaux (rencontre entre les comités, organisation d'activités communes, festival du théâtre local...) et soutenir les initiatives volontaires du tissu associatif local en maintenant l'organisation de services; dans ce domaine, le centre renforcera ses relations avec les mouvements associatifs et restera attentif aux souhaits émis lors des états généraux des groupements.*
- *Poursuivre la promotion et la mise en valeur des artistes locaux en favorisant la pratique des disciplines artistiques à tous les âges par l'organisation d'activités spécifiques (ateliers, expositions,...);*
- *Poursuivre le travail de sensibilisation aux nouvelles technologies de la communication en favorisant la réflexion sur les changements de société induits par ces nouveaux moyens.*
- *Rechercher les possibilités de partenariats avec les écoles et les mouvements de jeunesse présents sur le territoire de la localité et offrir aux jeunes des loisirs créatifs; dans ce domaine, les nouveaux ateliers destinés aux adolescents seront développés.*
- *Renforcer le rôle d'espace de convivialité ouvert à tous du Centre culturel en poursuivant la programmation de spectacles développée à partir de 2007 grâce à l'utilisation de la Maison de village de Lausprelle.*
- *Soutenir le folklore, les traditions locales et l'histoire locale.*
- *Développer l'information socioculturelle locale et la participation des citoyens en développant les outils les plus appropriés (bulletin, site Web, ...) »*

**Une première lecture peut laisser supposer que notre centre culturel s'est éloigné des définitions précises inscrites dans le contrat-programme « 2009-2012 ». Cependant, l'équipe relève que plusieurs priorités inscrites dans ce texte sont toujours rencontrées dans nos actions :**

- *Renforcer le rôle d'opérateur socioculturel central du Centre culturel au cœur de la localité.*  
Les chiffres de fréquentation en constante évolution et, notamment, le soutien évident de la Commune apporté au centre culturel (nouvelle infrastructure, par exemple) démontrent que le centre culturel est perçu comme une institution importante sur le territoire.
- *Contribuer à resserrer les liens sociaux intergénérationnels.*  
Même si, sur ce plan, il y a encore du travail à accomplir, certains de nos ateliers (danse ou djembé par exemple) ouvrent déjà la voie à des projets intergénérationnels.

- *Développer le rôle du Centre culturel en tant que fédérateur des groupements locaux.*

Le centre enregistre de nombreux contacts tout au long de l'année avec les groupements locaux. Certains partenariats ont déjà pu être mis sur pied à l'occasion d'activités importantes (fête anniversaire du centre culturel en 2014 ou fête d'inauguration en 2016). Il faut cependant continuer à travailler sur le rôle de « fédérateur des groupements locaux », si toutefois les groupements sont demandeurs. On imagine rééditer l'opération « états généraux des groupements » initiée en 2008.

- *Soutenir les initiatives volontaires du tissu associatif local en maintenant l'organisation de services.*

Mais aussi en soutenant des projets imaginés par l'un ou l'autre petit groupe de citoyens tel celui sur lequel nous avons basé notre exercice « grandeur-nature » (Acoz 1914-2014).

- *Poursuivre la promotion et la mise en valeur des artistes locaux.*

L'exposition biennale des artistes locaux constitue la plus ancienne des activités du centre culturel et elle continue à mobiliser à chaque édition entre vingt et trente artistes amateurs. Nous avons aussi offert à une troupe de théâtre amateur (les Full'Arts) l'occasion de présenter son spectacle au public ou encore nous avons accueilli dans des conditions de scène « professionnelles » la chorale locale « La Gerpinnelle ». On devrait donc envisager de développer la créativité au cœur des prochains projets.

- *Rechercher les possibilités de partenariats avec les écoles.*

Des projets intéressants ont vu le jour ces dernières années. Par exemple, le spectacle « J'ai rencontré un héros » en présentation scolaire en 2014 ou, en 2012, les animations scolaires « Un sentier m'a dit » ou encore, en 2013, la journée des écoles dans le cadre du festival « Ça vous botte ». Le travail doit se poursuivre et s'intensifier en cherchant de nouveaux relais pour informer et motiver les enseignants et les directions d'écoles!

- *Développer ... la participation des citoyens en développant les outils les plus appropriés...*

Cette priorité constitue l'une de celles sur laquelle nous devons renforcer le travail dans le cadre du nouveau décret. De nombreux citoyens sont déjà impliqués dans nos actions. Par exemple, ceux qui ont utilisé le centre culturel comme « espace commun » pour lancer des ateliers (danse, djembé, floral, italien...) et les participants qui les ont rejoint. Mais nous pourrions susciter une réflexion plus large sur la rencontre entre les citoyens et le centre culturel lors des réunions à venir avec les groupes de travail.

**D'autres priorités du CP « 2009-2012 » semblent avoir trouvé peu d'écho sur le territoire :**

- *Poursuivre le travail de sensibilisation aux nouvelles technologies de la communication en favorisant la réflexion sur les changements de société induits par ces nouveaux moyens.*

Sur ce point, la cellule communale du plan de cohésion sociale et l'échevinat des affaires sociales ont repris le flambeau des activités développées autrefois par le centre culturel en ouvrant un espace numérique à Hymiée. Il ne nous semble pas opportun de doubler l'offre.

- *Rechercher les possibilités de partenariats avec les mouvements de jeunesse présents sur le territoire de la localité et offrir aux jeunes des loisirs créatifs; dans ce domaine, les nouveaux ateliers destinés aux adolescents seront développés.*

En ce qui concerne les mouvements de jeunesse, chacun se dit qu'ils ont leurs propres modes de fonctionnement. Par contre, la structure démographique de notre Commune démontre la nécessité de réfléchir à la question des activités pour les adolescents et jeunes adultes. Les membres de l'équipe se disent que ce sera sans doute difficile mais qu'il faudrait tenter de relever ce défi!

### Trois priorités

Parmi ces « anciennes » priorités, qu'elles aient été rencontrées ou qu'elles semblent avoir difficilement généré un impact sur notre action, plusieurs pourraient donc être conservées, voire renforcées. Elles alimenteront les prochaines réflexions d'analyse avec les groupes de travail et la détermination des enjeux pour le futur projet d'action culturelle. L'équipe sélectionne alors les éléments qu'elle estime important de prioriser dans le centre culturel de demain. Après une relecture des précédentes priorités et des conclusions, l'équipe relève trois éléments qui pourraient être discutés comme des priorités lors des prochaines réunions avec des citoyens.

- **Liens sociaux intergénérationnels.**
- **Participation des citoyens en développant les outils les plus appropriés.**
- **Partenariats avec les mouvements de jeunesse et les adolescents.**

Ce choix posé ne constitue évidemment pas une fin en soi. Il conviendra, lors des rencontres avec nos groupes de travail, de rester à l'écoute des remarques, avis, suggestions qui pourraient ouvrir d'autres pistes d'actions pour le futur, en fonction de l'évolution de la société et du territoire.

### Nos ateliers dans la boussole

Enfin, afin d'alimenter le prochain travail d'analyse, l'équipe procède aussi à un travail d'évaluation des ateliers en regard des axes de la boussole et des droits culturels. Il apparaît en effet pour chacun, comme on l'indiquait en début de la présente note, que les ateliers constituent des espaces qu'il faudra, en tout état de cause, conserver à l'avenir par les occasions de contacts directs avec les citoyens qu'ils offrent.

	Capacité de reliance	Expérimentation	Espace critique	Transmission
Danse	X			X
Djembé	X			X
Floral	X	X		X
Robotique	X	X		X
Italien				X
Culinaire	X	X		X
Enfants	X			X

### Les ateliers et les droits culturels.

Droits culturels	Ateliers
Droit à la liberté artistique	Djembé, danse, floral
Droits à la diversité culturelle	Djembé, danse, floral, culinaire, italien, robotique.
Droit de participer à la vie culturelle	Tous les ateliers
Droit de participer à la mise en œuvre des politiques culturelles	Les ateliers djembé, danse, italien et robotique sont issus de propositions de citoyens qui les ont mis en œuvre avec le CC
Droit à la non-discrimination	Tous les ateliers

Le même travail de réflexion, notamment au départ de la boussole, sera proposé aux animateurs des ateliers et à des participants volontaires afin de confirmer ou infirmer le ressenti de l'équipe.